



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

manifestations

Question au Gouvernement n° 2645

Texte de la question

MANIFESTATIONS DE ZADISTES À TOULOUSE

M. le président. La parole est à Mme Laurence Arribagé, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Laurence Arribagé. Je souhaite, monsieur le Premier ministre, exprimer ici l'exaspération et la colère des Toulousains, en particulier des commerçants, suite aux manifestations organisées le 21 février dernier par l'extrême-gauche et les zadistes opposés à la construction du barrage de Sivens.

Autorisée par la préfecture, cette manifestation – la septième en six mois – visait pourtant à faire pression de manière inadmissible sur la décision que prendra prochainement le conseil général du Tarn concernant l'avenir du barrage. Elle a eu pour conséquence le saccage de nombreux commerces et, une nouvelle fois, de violents affrontements avec les forces de l'ordre au milieu d'une foule choquée, en plein samedi après-midi.

Or, mise à part la présence alibi de quelques militants écologistes contemplatifs, les ZAD – les « zones à défendre » – que l'on présente comme des zones de « résistance citoyenne » sont en réalité des zones illégales de non-droit et de violence où des groupes radicalisés défient la souveraineté populaire et bafouent l'autorité de l'État.

M. Christian Jacob. Ce n'est pas avec l'actuel garde des Sceaux que le problème se réglera !

Mme Laurence Arribagé. Ainsi, certains zadistes empêchent les agriculteurs de se rendre sur leurs exploitations, bloquent des routes, érigent des campements sauvages, occupent illégalement des terres, menacent des entreprises, sabotent des installations, perturbent la vie des riverains et provoquent des affrontements – quand ils ne vandalisent pas des centres villes, comme celui de Toulouse.

M. Julien Aubert. Tout à fait !

Mme Laurence Arribagé. Certes, monsieur le Premier ministre, nous sommes entrés dans l'ère de la contrainte pénale – si l'on peut dire – mais, au-delà de vos calculs électoraux, une telle complaisance à l'endroit de ces opposants à la démocratie représentative est-elle la seule réponse d'un État fort et responsable ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe UDI.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Comme vous le savez, madame la députée, il n'y a absolument aucune complaisance à l'égard des casseurs et des auteurs de ces violences qui se déploient dans les villes,

que je condamne avec la plus grande fermeté.

M. Noël Mamère. Et celles des agriculteurs ?

M. Bernard Cazeneuve, ministre. Il s'est produit à l'occasion des manifestations que vous évoquez des violences inacceptables au cours desquelles, à Toulouse comme à Nantes, quinze policiers et gendarmes ont été blessés, dont certains grièvement.

M. François Rochebloine. C'est inacceptable !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. Si la démonstration devait être faite dans cet hémicycle que ce ne sont pas les policiers et les gendarmes qui sont à l'origine des violences mais qu'au contraire, ils les subissent pour pouvoir protéger les personnes et les biens, la manifestation de Toulouse et celle de Nantes en auront apporté la preuve éclatante.

Au terme de ces manifestations, j'ai donné des instructions extrêmement claires à l'ensemble des préfets de France...

M. Claude Goasguen. Ce sont des sanctions qu'il faut prendre !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. ...pour que chaque manifestation annoncée puisse faire l'objet d'une évaluation précise des risques qu'elle présente, de sorte que les événements qui se sont produits ne se reproduisent pas, et que dès lors que les services de renseignement territorial nous communiquent des éléments attestant d'un risque de violence, nous puissions prendre nos responsabilités en n'autorisant pas la manifestation en question pour protéger de ce risque les manifestants sincères ainsi que les commerçants et les citoyens.

Enfin, dans un contexte de tension extrême, le Gouvernement fait preuve de responsabilité et de fermeté. Nous faisons preuve de responsabilité parce que nous refusons les violences et que nous voulons protéger les manifestants et les citoyens du risque de violence à l'origine duquel se trouve une poignée d'individus qui sont des casseurs sans foi ni loi ne respectant aucune règle. C'est pourquoi des gendarmes et des policiers s'interposent désormais dans un certain nombre de localités pour éviter ces affrontements.

M. Christian Jacob. Cessez le laxisme !

M. Bernard Cazeneuve, ministre. D'autre part, je veux vous dire avec la plus grande netteté que le droit passera et que le Gouvernement prendra ses responsabilités face à ces groupes de casseurs !
(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Arribagé](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2645

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 mars 2015](#)